

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT DE
MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MARSEILLE, A L'OCCASION
DU CARÈME DE 1845,

Sur les attaques actuellement dirigées contre l'Eglise.

Suite et fin.

Qu'a-t-elle fait autre chose, l'Eglise de France, que demander d'avoir sa part de la liberté commune, et de pouvoir accomplir, à l'abri de cette liberté, sa mission de paix et de charité? Est-il juste, est-il convenable de la poursuivre avec un ressentiment implacable parce qu'elle croit aux lois, et qu'elle est venue revendiquer, en leur nom, sa place dans les rangs de tous les Français qu'elles conviennent à leurs bienfaits? Est-ce un mal que son adhésion aux lois, que la force morale qu'elle leur prête en les invoquant? Vaudrait-il mieux qu'elle refusât de les reconnaître, qu'elle les repoussât avec mépris afin qu'on pût appeler sur elle, comme on n'y manquerait pas toute leur animadversion? Ceux qui ont écrit que les lois avaient été faites contre elle, voudraient-ils qu'elle devint en quelque sorte une étrangère exclue du droit public dans la nation qu'elle a elle-même formée par les soins et les sacrifices de tant de siècles? Faudrait-il que, vaincue et humiliée sous l'empire des idées nouvelles, elle n'eût à connaître d'autre loi que celle du vainqueur, sans qu'il lui fût seulement permis de faire entendre une voix suppliante pour en appeler à la justice de la France?

Ah! si, ce qui n'arrivera pas, l'Eglise, que tant d'injustes clameurs livrent aujourd'hui à une sorte d'ostracisme, acceptait jamais la position extra-légale que ses ennemis veulent lui assigner; si elle cessait de prétendre parmi nous au droit de cité, et da rattacher sa cause à des lois qu'elle croit protectrices et qu'on lui dit faites contre elle, si enfin elle se retirait à l'écart en s'en tenant littéralement aux interprétations hostiles que lui opposent des écrivains sans autorité, nous osons le dire, ce serait pour ceux-ci un triomphe dont les amis du pays n'auraient pas à s'applaudir. Quel vide laisserait l'Eglise! "Sans armes, sans révolte, disait Tertulien à l'Empereur, mais par notre seul éloignement, nous pourrions nous venger de vos édits, votre univers resterait comme mort;" hors de l'Eglise catholique d'où viendrait aujourd'hui la vie? Serait-ce d'une Eglise nationale? mais comment une Eglise nationale donnerait-elle la vie à ceux de qui elle la recevrait? Serait-ce de la philosophie, mais qu'est-ce que la philosophie? Un de ses plus chers adeptes a déclaré, il n'y a pas très longtemps: "Qu'elle ne laisse rien debout dans l'intelligence et qu'elle est établie sur un sable mouvant (1). Jouffroy;" un autre écrivain, non moins illustre dans les lettres, vient de dire, il y a peu de jours: "Que les vérités éternelles ne sont point nées de la philosophie," dont il représente les systèmes comme les enveloppant "dans un sombre et inextricable réseau." Néanmoins le monde moral repose sur ces vérités, non telles qu'elles paraissent çà et là plus ou moins obscurcies dans les réseaux philosophiques, mais telles que Dieu les a révélées.

Cependant la philosophie s'efforce vraiment de ne rien laisser debout dans les intelligences, et d'extirper tout noble sentiment dans les cœurs. Le marteau démolisseur de l'impunité à la main, elle frappe à coups redoublés sur tout ce qui tient à la religion. Tandis que d'un côté elle veut renverser la vérité dogmatique, substituant orgueilleusement des rêves insensés et de vains systèmes à la révélation divine. Dans d'autres écrits on voit ses suppôts essayer, avec une aveugle fureur, de détacher quelques pierres de l'édifice impérissable que Dieu a élevé parmi les hommes. Ce qu'ils ne peuvent détruire, ils l'outragent, ils le couvrent des dégoûtantes inventions de leur méchanceté en délire. Ils s'en vont, ramassant dans leur imagination dépravée, toutes les turpitudes dont ils trouvent le type au sein de la plus profonde corruption, et avec une joie infernale, ils les attribuent comme des taches affreuses à la pureté même du sanctuaire. Ils créent au gré de leur haine, des monstres inconnus, des fantômes épouvantables de scélératesse et d'hypocrisie; ils déroulent longuement dans des pages toujours rennissantes tout ce que, avec un art coupable, ils ont su nouer de bassesses et de crimes à ces existences fabuleuses; et ces tableaux révoltants, il les présentent comme l'image fidèle de l'histoire, comme des portraits d'après nature; et ces scènes immorales, drames inouis de toutes les ignominies et des plus odieux forfaits, ils les donnent comme des récits qui retracent des caractères véritables et des actions réelles; ils ajoutent un corps à cet idéal de la perversité et le personnifient sous toutes ses faces les plus hideuses dans les ministres mêmes de la Religion.

Ils ont de nouveau ramené le nom d'un ordre célèbre, et, prêtant l'idée de toutes les noirceurs à ce nom qui rappelle tant de services et de vertus, ils en ont fait la dénomination même de l'Eglise. C'est l'Eglise, c'est le sacro-dote catholique tout entier qu'ils désignent ainsi, afin de pouvoir plus facilement les livrer au mépris et à l'exécration de la multitude, en les montrant en action dans des rôles infâmes, jeux effrénés de plumes déshonorées. Aussi indignement travesti, l'homme de Dieu, le ministre de ses miséricordes, l'ami de l'enfance, le consolateur des affligés, le bienfaiteur des pauvres, la dernière ressource du mourant, ne paraît plus qu'un être abominable dont la rencontre fait effroi et qui mérite toute la répulsion de la société outragée par sa présence. Voilà comment est peint le prêtre!... Cependant il y a des gens capables de croire à de telles couleurs, il y a, et en grand nombre, des esprits mal faits, des imaginations malades, des cœurs pervers, heureux du vice, désireux du mal, ennemis du bien, qui subissent, surtout à la longue, les impressions de ces récits fantastiques où la calomnie atteint le personnage imaginaire, où comme une trame savamment ourdie, elle se prolonge avec des incidents toujours nouveaux pour bien envelopper sa victime dans ses noires inventions. D'ailleurs, on ne connaît que trop la toute puissance des plus impudents mensonges pour abuser la foule. L'expérience a souvent prouvé avec quel succès on peut seulement à l'aide des mots remis en vogue aujourd'hui, exploiter l'ignorance; et l'ignorance est dans notre siècle si générale en ce qui concerne les hommes et les choses de la Religion, qu'on la trouve sans cesse même dans des personnes d'ailleurs très instruites. Il leur en échappe parfois des traits prodigieux qui attestent d'une manière affligante l'absence de l'enseignement chrétien, ainsi que de l'influence du prêtre, dans leur éducation. Mais si ceux en qui se sont heureusement développées, sous d'autres rapports, les facultés de l'intelligence, ignorent la vérité et acceptent le mensonge impie qui vient à eux sous un masque séduisant, que deviendront, en présence d'une semblable séduction, tous ces hommes d'une autre classe qui ont grandi livrés aux seuls instincts de la vie physique, tous ces lecteurs crédules, ignorants, et qui devenus irréligieux par faiblesse d'esprit autant que par faiblesse de cœur, ne savent jamais qu'admettre contre la Religion le plus sot mensonge, et que répéter-le plus grossier blasphème!

Hélas! N.-T. C.-F., il faut que le mal des esprits, et des cœurs soit bien grand dans notre siècle, pour quel indignation universelle n'ait pas aussitôt fait justice des coupables actions dont nous vous dénonçons le danger. Si des voix généreuses se sont élevées pour flétrir le scandale, il n'en a pas moins été donné avec persévérance et reçu avec avidité. Les spéculateurs qui en font trafic, voient revenir, en se multipliant, l'or qui l'a appuyé, et peuvent s'applaudir d'avoir compté sur les attraits du mal pour captiver à leur parole un si grand nombre de lecteurs. En ce moment, cet exemple a de nombreux imitateurs; le scandale est lucratif, et l'on annonce sans cesse de nouvelles spéculations formées par la cupidité et l'impunité sur la sottise et l'immoralité qui veulent qu'on ait inventé comme des romans les récits qu'ils prennent pour l'histoire. Déjà de pareilles épreuves avaient été faites avec un déplorable succès. Le tableau dangereux des désordres sans fin d'une grande capitale avait été présenté à la France, et ce tableau qui révèle au grand jour des détails dignes de Babylone, n'a pas été repoussé par toutes les familles outragées, et les pères l'ont laissé introduire tous les jours dans leur maison, et les mères ne l'ont pas lacéré de leurs mains et livré aux flammes, avant que l'œil de leurs enfants pût s'ouvrir un moment sur de telles abominations! Mais où en sommes-nous, Seigneur et que nous réservez-vous dans votre justice, vous qui avez puni d'une manière si terrible les peuples qui prévaquèrent votre présence? Que deviendrons-nous, tandis que des attentats publics contre la foi et contre les mœurs ont trouvé parmi nous tant de complices qu'on dirait presque la nation entière coupable! A quelle dégradation descendons-nous sous l'action continue de telles causes de démoralisation? Et que sera un peuple en qui, avec le sens chrétien, sera éteint aussi le sens moral?

Mais voici d'autres attaques contre l'Eglise. Ceux qui ne ce cessent de verser à Israël la coupe empoisonnée de Babylone, qui, tous les jours, répandent à flots la corruption dans le cœur de leurs frères, ont osé accuser d'immoralité l'enseignement donné sous l'aile du Seigneur aux élèves du sanctuaire. Ceux qui dans les feuilles publiques se sont érigés de véritables chaires de pestilence d'où descendent tant d'erreurs et de souillures, ont osé dénoncer à la France comme impures les chaires d'où découle la doc-

trine sacrée. Ils osent parler au nom de la morale ! ils condamnent avec sévérité la direction qui règne dans les études austères de ces pieux asiles, où de jeunes athlètes se préparent par une vie de travail et de prière à vaincre un monde corrompu. Et parce qu'avant de les exposer au combat, on leur apprend à distinguer et à guérir les plaies des victimes qu'ils arracheront à la corruption, voilà que ceux qui enseignent le mal pour le mal n'ont que des anathèmes terribles contre la science salutaire qui est indispensable pour sauver les âmes perdues par leurs leçons : c'est un thème nouveau de calomnie contre l'Eglise, une carrière de plus ouverte à la haine, ils en profitent ; et pour mieux réussir, ils usent de leurs moyens ordinaires, ils falsifient et dénaturent l'enseignement qu'ils incriminent ; ils se montrent surtout triomphants, lorsque, à la faveur d'un sens altéré et de citations inexacts, ils ont pu scandaliser les âmes honnêtes et révolter leur pudeur, tout en affectant le langage de la vertu indignée.

L'impie ne s'arrête point là. Elle descend jusque dans l'arène où se remuent les plus grossières passions, elle met en circulation, dans les derniers rangs de la société, d'ignobles pamphlets qui distillent sur ce qu'il y a de plus respectable la boue infecte avec laquelle ils sont écrits. On les colporte partout, on les vend à grands cris sur les places publiques et jusqu'aux portes de nos églises (1). Ces pamphlets à formes diverses sont comme le reflet immonde des productions impies de la presse périodique, c'est le même esprit qui les a inspirés, c'est le même but que l'on poursuit, ce sont les mêmes choses corrompues de l'esprit et du cœur que l'on popularise. Ce que l'on s'efforce surtout d'obtenir par ces publications, c'est d'inspirer de l'aversion contre le sacerdoce, désigné là encore sous le nom des enfants de Saint Ignace, en même temps que l'on déverse à pleines mains tous les genres de calomnies sur les ordres religieux. Le dévouement à la religion, c'est-à-dire à Dieu et aux hommes, est un titre à l'outrage. On ne pardonne pas même à ces religieuses hospitalières de familles diverses. Ces anges tutélaires des pauvres malades sont représentés sous les couleurs les plus révoltantes. On les charge d'imputations affreuses, on essaie de salir la gloire de ces vierges saintes, que l'on accuse encore de dévorer la substance des pauvres pour lesquels elles vivent et elles meurent. Parmi celles-ci les filles de Saint Vincent-de-Paul, ces héroïnes de la charité, que l'on trouve sans cesse auprès de toutes les misères et de toutes les souffrances pour les soulager, ont leur part spéciale d'injures ; honorées jusques chez les nations infidèles et barbares, environnées dans les pays civilisés de tous les égards que commande leur sexe, admirées partout pour leurs sublimes vertus, elles rencontrent dans leur patrie des hommes qui les insultent publiquement, et osent les traduire devant le peuple comme ses ennemis, au risque de soulever contre elles ses plus terribles ressentiments. Que disons-nous ! il se trouve aujourd'hui un certain nombre d'esprits qui semblent avoir conçu la pensée infernale d'exiter de semblables soulèvements contre l'Eglise. Ils veulent ont-ils dit, montrer à l'Eglise, pour l'intimider, la main du grand ennemi du christianisme, de celui qui est leur chef et leur maître à tous, cette main qui tient la plume d'où sont sortis tant d'obscénités et de blasphèmes ; mais il paraît qu'ils croient bon aussi de rappeler que cette même main de l'impie arma celle des bourreaux qui frappèrent tant de victimes dans le sanctuaire ; ceux-ci furent les exécuteurs de sa philosophie.

Nous avons dit, N. T. C. F., que la tactique de l'impie est d'attaquer les ordres religieux. Ce n'est pas sans raison que l'impie les a particulièrement en horreur et qu'elle les poursuit avec tant d'acharnement. Ils sont la milice avancée de l'Eglise, ils prennent part à tous ses combats ; on les voit sans cesse au lieu du péril. Liés à elle d'une manière plus étroite encore que le clergé séculier, ils volent d'un bout du monde à l'autre au moindre de ses commandements. Sous les glaces du pôle comme dans les climats les plus brûlants, au sein des villes opulentes comme dans les déserts les plus sauvages, partout ils portent avec le plus parfait désintéressement le zèle évangélique le plus infatigable. Qui racontera leurs mérites ? Ils ont peuplé le ciel de leurs martyrs et couvert la terre de leur sang et de leurs larmes. Ils ont éclairé le monde quand il était dans les ténèbres ; leurs écrits seuls remplissent plusieurs siècles, et ces siècles en ce qu'ils ont de beau sont leur ouvrage. Ils furent constamment les soutiens de l'Eglise dans ses épreuves ; ses conquêtes depuis bien longtemps, ce sont eux qui les ont faites, ses ruines ce sont eux, le plus souvent, qui les ont réparées. Ils consolèrent le Saint-Siège et l'Episcopat dans les temps mauvais, et ils furent sous leur main le sel de la terre (1), Math. cap. V. v. 13 quand tout le reste semblait s'être assadi. Toujours aux prises avec les erreurs et les passions humaines, toujours appliqués à former Jésus-Christ dans les âmes, à rétablir ou à augmenter son règne, toujours opposés au mal, et puissants pour le bien, ils n'auraient de vie, de bonheur et d'avenir que la vie, le bonheur et l'avenir de l'Eglise. Ils furent presque toujours, dans l'exercice du saint ministère, les instruments les plus actifs du retour des peuples au Seigneur. C'est par eux surtout que la foi reprendra son empire si nous ne sommes pas condamnés pour jamais. L'impie le sait, son instinct seul le lui dit, outre les inspirations qu'elle reçoit de l'abîme et voilà pourquoi elle redoute tant les corps religieux. Leurs engagements en vers le Ciel l'effraient, elle leur en fait un

(1) Nous avons cru de notre devoir de réclamer à ce sujet auprès de l'autorité compétente. Elle a bien voulu nous répondre aussitôt, que la vente du pamphlet dont nous lui avions envoyé un exemplaire n'avait point autorité, et que des ordres avaient été donnés à la police pour la répression de ce délit, s'il était constaté.

évangélique, car c'est là pour le prêtre l'armure des forts (2) Cam. C. IV crime. Ce n'est pas étonnant qu'elle réprouve la pratique des conseils v. 4. dont elle voudrait lui défendre de se revêtir.

Nous venons de vous retracer, N. T. C. F., les souffrances de la Religion, nous vous avons signalé les dangers dont on circonviendrait votre foi : nous n'aurions pourtant rempli qu'une partie de notre tâche, si nous n'insistions pas pour vous faire sentir qu'afin de diminuer les souffrances de l'Eglise et ses alarmes à votre égard, autant qu'afin d'écartier de vous les périls semés sous vos pas, vous devez vous abstenir de lire ces écrits immoraux ou impies par lesquels on tente sans cesse votre curiosité. Il n'est pas plus permis de les lire parce qu'ils se trouvent dans une feuille publique que s'ils formaient un corps d'ouvrage séparé. Vous savez ce qu'il en est des mauvais livres, l'esprit et le cœur y trouvent leur perte, ils renferment un poison qui dévore ; combien de familles désolées, d'âmes jetées dans la voie de perdition dont les malheurs et la chute n'eurent pas d'autre origine. Ce qu'on vous présente maintenant sous une forme nouvelle n'est pas moins dangereux que les mauvais livres d'une autre époque. Eloignez-vous donc, et éloignez vos vôtres de ces sources impures, c'est une obligation de conscience que nous vous intimons au nom du Seigneur.

Nous devons encore, N. T. C. F., puisque nous vous parlons des épreuves de la foi, vous signaler les efforts de l'hérésie pour enlever à l'Eglise catholique ses propres enfants. Un prosélytisme, depuis longtemps inconnu, se manifeste au sein du protestantisme. Il a l'ambition sans doute de répondre par là, à ce que signifient d'une manière si frappante, ces conversions nombreuses qui partout et notamment ici nous amènent tant d'âmes d'élite sorties de ces rangs. Ceux-ci ont trouvé dans la foi catholique la paix que procure la possession certaine de la vérité. Rien de semblable ne peut être offert à ceux que le protestantisme veut appeler à lui ; mais en compensation ce sont les avantages temporels qu'il présente. Entr'autres moyens de parler à des pensées terrestres, il a formé dans notre ville épiscopale une institution qu'il dirige selon ses principes erronés, et il y attire les jeunes enfants des catholiques pauvres par l'appât des secours accordés à leur dévouement en sus d'une éducation gratuite. Cette tentation réussit auprès de la misère jointe à l'ignorance et à la faiblesse de la foi. Elevés dans le protestantisme et par ses dangereux bienfaits, ces pauvres enfants des deux sexes deviennent de vrais protestants imbus d'injustes préventions contre l'Eglise catholique à laquelle on les a arrachés. C'est un grand malheur dont il faut s'affliger dans l'intérêt de ces âmes entraînées hors de la voie du salut, mais vous devez en même temps, N. T. C. F., empêcher ce malheur autant qu'il est en vous, soit en venant en aide par vos largesses aux œuvres catholiques pour qu'elles puissent adopter un plus grand nombre de jeunes infortunés soit en intervenant dans l'occasion par l'action particulière et immédiate de vos conseils et de votre générosité. Surtout ce qui est pour vous de toute rigueur, c'est de ne jamais concourir en rien pour le soutien des œuvres protestantes dont les protestants. Vous commettriez dans ce cas un grave péché contre la foi ; vous attenteriez, dans les limites de votre concours, à cette foi sainte, puisque vous fourniriez le moyen de lui former des ennemis. Sans doute il vous est permis de venir au secours de nos frères séparés pour les nourrir, les vêtir, ou d'autres choses comme individus, c'est même un devoir, car ils sont notre prochain et ils ne doivent pas être exclus de notre charité. Mais il ne saurait vous être permis de favoriser l'hérésie dans ses œuvres anti-catholiques, quand même vous ne le feriez que pour obtenir ou reconnaître sa coopération à vos propres bonnes œuvres, car il n'est jamais licite de faire le mal pour qu'il en résulte un bien. D'ailleurs, ne voyez-vous pas que, dans l'immense disproportion du nombre dans les deux communions, ce que vous recevriez d'une main vous le rendriez au centuple de l'autre ? Ne vous laissez donc pas tromper par des pensées de générosité que la raison et la foi contredisent également, et que la charité bien entendue ne justifie pas.

BULLETIN.

Conférences Ecclésiastiques.—Changement des Cures et Vicaires.—Monseigneur de Draza, Vic. Apostolique de l'Orégon.—Récit d'une épidémie dans le Monastère de l'Hôtel-Dieu.

—Le 26 du courant il y eut à l'évêché de Montréal une assemblée des députés des conférences qui avaient été tenues dans le diocèse.

Il y a 17 archiprêtres dans le diocèse, tant pour accéder aux désirs de Mgr. l'Evêque que pour obéir à leur propre mouvement les prêtres, dans différents archiprêtres, se sont réunis pour ouvrir un cours de conférences ou discussion qui auront lieu désormais à des époques périodiques. La discussion roulera sur une, ou plusieurs questions ecclésiastiques indiquées par Mgr. l'Evêque, chaque réunion enverra par un de ses membres le procès verbal de ses conclusions à l'Evêque ; là, en présence des députés, on constatera par la lecture des procès verbaux, quelle est la décision qui réunit la majorité des suffrages du clergé ; procès verbal en sera dressé, et envoyé à tous les archiprêtres, afin que chaque prêtre puisse savoir ce que pense le plus grand nombre de ses conférences, et s'unir à eux d'opinion, ou au moins de pratique.

Par l'établissement de ces conférences, le clergé du diocèse de Montréal

donne nouvelle une preuve du bon esprit qui l'anime, et du zèle qu'il a de ses vrais intérêts spirituels, aussi bien que de ceux de l'Église, il a compris qu'un moyen qui a été mis en œuvre dans tous les âges de l'Église sous différentes dénominations de Synodes d'assemblées de calendes, de conférences, etc. qui actuellement est en action presque partout, même dans les lieux où il semblerait être peu praticable, comme en Angleterre, devrait donner une singulière force au corps ecclésiastique. En effet, qu'est-ce qui fait la force du clergé ? qu'est-ce qui lui donne de la considération, de l'ascendant ? Sa force, comme dans toute autre corps politique vient de l'union ; or rien ne peut rendre l'union du clergé d'un diocèse quelconque plus serrée, que les conférences : car outre qu'elles resserrent les liens préexistants de fraternité et d'affection, elles font connaître à chacun la volonté de tous, par là elles donnent lieu à son concert d'opérations par lequel sont emportés d'emblée tous les obstacles, que des attaques partielles n'auraient pu surmonter. Surtout aussi elles donnent occasion d'adopter de concert certains moyens très efficaces pour l'avancement du salut des âmes, de supprimer certaines choses qui, quoique bonnes en elles-mêmes, ne conviennent pas aux circonstances présentes.

Ce qui concilie au clergé du crédit et de l'ascendant c'est le zèle qu'on lui connaît pour s'acquitter dignement des devoirs de sa profession ; or par les conférences, non seulement il fait preuve de savoir et de zèle pour l'accomplissement de ses devoirs, mais encore il se perfectionne dans l'un et dans l'autre. Les conférences attisent l'amour de l'étude, occasionnent des recherches, et le choc des discussions en sens opposés aiguise l'esprit, et lui fait atteindre en un moment, ce qu'il n'aurait pas pu découvrir sans cette circonstance.

Comme les conférences ont ordinairement pour objet des questions pratiques, elles jettent sur les devoirs sacrés du sacerdoce un jour plus lumineux ; elles en révèlent des circonstances jusque là inaperçues, ou peu appréciées ; par là elles en accroissent l'amour, et excitent à redoubler de diligence pour s'en acquitter dignement.

On pourrait grossir de beaucoup le détail des avantages qui résultent des conférences ecclésiastiques ; mais ce qui précède est bien suffisant pour justifier l'empressement que le clergé de ce diocèse montre à les établir. Puisse son zèle être récompensé par des succès proportionnés, il le sera, et l'on ne peut que s'en réjouir en J. C. N. S.

— M. le Secrétaire de l'Évêché ayant bien voulu nous remettre la liste des changements faits cet automne dans l'administration ecclésiastique de quelques paroisses et missions, nous nous empressons de la publier, dans l'intérêt des personnes qui auraient à correspondre avec les Messieurs concernés dans ces changements.

Bureau du Secrétariat de l'Évêché de Montréal,
le 27 septembre 1845.

Mgr. Rémi Gaulin, évêque de Kingston a bien voulu se charger de la desserte de la paroisse de l'Assomption.

M. P. Viau, V.-G., chanoine honoraire de la Cathédrale et curé de St. Clément de Beauharnais a demandé et obtenu sa retraite du ministère, et a choisi la paroisse de Berthier pour le lieu de son repos.

M. Etienne Lavoie est nommé curé de la paroisse de St. François d'Assise de la Longue Pointe.

M. François Labelle est transféré de la cure de l'Assomption à celle de la Purification de Répentigny.

M. Louis Parent est démis de la cure de Répentigny, et continue à demeurer dans la dite paroisse.

M. David Charland est transféré de la cure de Ste. Magdeleine de Rigaud à celle de St. Clément de Beauharnais.

M. Joseph Dallaire de celle de St. Jean Chrysostôme à celle de Ste. Magdeleine de Rigaud.

M. Edouard Lecours de celle de St. François d'Assise de la Longue Pointe à celle de St. Joachim de Châteauguay.

M. Jean-Baptiste Bourassa de celle de St. Joachim de Châteauguay à celle de St. Hermas.

M. Godefroi Marchessault de celle de Ste. Rosalie à la Procure du Séminaire de St. Hyacinthe.

M. Etienne Birs de la procure du dit Séminaire à la cure de Ste. Rosalie.

M. Pierre Albert Sylvestre de la cure de St. Grégoire le Grand, Seigneurie de Monnoir, à la cure de St. Simon.

M. Etienne Chartier est nommé curé de St. Grégoire le Grand et de Ste. Brigide.

M. Jean-Baptiste Dupuy est transféré du Bureau de la Rédaction des *Mélanges* à la cure de St. Jean-Baptiste de Rouville.

M. Hotte de la cure de St. Jean-Baptiste à celle de St. Jean Chrysostôme.

M. Timothée Prince Paul Louis Filiatrault St. Politaïne est nommé curé de St. Hilaire de Rouville.

M. John Hughes est chargé de la mission de Chelsea, sur l'Ottawa.

M. Joseph Leclerc est nommé vicaire de St. George.

M. Kieran vicaire de St. Jean Chrysostôme.

M. Marsolais vicaire de St. Athanase.

M. Théoret vicaire de Berthier.

M. Huot vicaire de Ste. Elizabeth.

M. Drapeau vicaire de Sorel.

M. Champoux vicaire de Ste. Martine.

— Une lettre datée du 3 septembre de Londres, nous apprend que Mgr. de Drazza qui s'était embarqué à Boston dans le steamer du 16 août, avait fait la traversée en 11 jours et 4 heures. Sa Grandeur jouissait d'une parfaite santé, et se préparait à quitter Londres pour se rendre à Paris.

— On nous a obligeamment communiqué une lettre manuscrite que les Religieuses Hospitalières de cette ville écrivaient à leurs sœurs de France pour leur annoncer la mort de neuf de leurs compagnes qu'une épidémie désastreuse venait de leur ravir. Cette lettre est vraiment attendrissante d'intérêt et nous révèle tout ce que le cœur de ces saintes filles renferme de charité et de courage. La voici :

« De l'Hôtel-Dieu de St. Joseph de Montréal, ce 7 mars 1735.

« Ma très-honorée Mère et mes très-chères sœurs,

« Après l'exposé naïf et touchant que nous vous fîmes dans notre dernière lettre, de la situation accablante où nous nous trouvions réduites par l'incendie de notre maison (1), la perte de nos biens et tant de calamités qui, comme les flots d'une mer en colère, semblaient vouloir nous engloutir, vous ne pûtes, j'en suis assurée, retenir vos larmes, et vous donnâtes à des Sœurs affligées ce témoignage de votre affection ; vos bons cœurs attendris laissèrent échapper des soupirs que les nôtres ont entendus ; vous formâtes des vœux pour notre consolation et envisageant nos malheurs, (si toutefois on peut appeler de ce nom les adversités de la vie présente qui peuvent, selon l'expression de l'apôtre, nous produire pour le ciel un poids éternel de gloire, si nous en faisons un saint usage,) envisageant, dis-je, nos malheurs comme des coups d'une main paternelle qui ne les porte qu'avec peine et à regret ; vous pensâtes peut-être, ma bien-aimée Mère et mes intimes sœurs, que nous voyant humiliées sous tant et de si profondes plaies, elle ne trouverait plus à frapper et nous laisserait enfin respirer ; vous vous trompiez, mon aimable Mère et bien-aimées Sœurs, et celui qui a formé l'homme en connaît l'endroit sensible, c'est le cœur et dans le cœur, c'était pour nous cet amour tendre, cette union mutuelle qui nous attache les unes aux autres par des liens aussi doux que saints, c'est sur cette partie délicate de l'intime de nos cœurs, que le Seigneur avait épargnée, qu'il vient enfin d'appesantir sa main d'une manière terrible en nous enlevant neuf de nos chères sœurs, des meilleurs sujets, et en si peu de temps que les voir tomber malades et recevoir leurs derniers soupirs, n'était presque qu'une même chose. Le détail que je vais vous faire de ce tragique accident va vous prouver, ma très-honorée Mère et très chères sœurs, que nos premiers revers n'étaient pour ainsi dire que les essais et comme le prélude des maux qui nous occablent aujourd'hui.

Il y a quelque temps qu'il aborda dans notre canton un vaisseau du Roi dont tout l'équipage était attaqué d'une maladie également terrible et extraordinaire ; un militaire qu'on se hasarda de débarquer et qui fut mis dans nos salles nous communiqua bientôt cette épouvantable maladie qui était extrêmement contagieuse. Dès les premiers jours, l'hospitalière, sa compagne, la troisième des salles, la veilleuse, la réveilleuse et plusieurs autres en furent

(1) Cette communauté a essuyé trois incendies : 1^o. dans la nuit du 23 au 24 février 1695, 36 ans après sa fondation, sans qu'on ait jamais pu connaître la cause de ce désastre, le feu ayant originé dans la voûte ou le clocher de l'église ; 2^o. le 19 juin 1721, par un coup de fusil imprudemment tiré sur la couverture de l'église par un des miliciens qui faisaient cortège à la procession de la Fête-Dieu ; 3^o. le 10 avril 1734, et cette fois le feu s'était communiqué aux bâtiments de la communauté par la conflagration d'une maison voisine. C'est de ce troisième incendie qu'il est ici fait mention.

attaquées: l'une mourut le 13, l'autre le 14, deux le 16 novembre au troisième et quatrième jour de leur maladie; les autres le 20, 21, 24, 27 et 30 du même mois, avec des douleurs si violentes et des symptômes si effrayants qu'il faudrait avoir été témoins de ce fléau pour s'en former une idée. Les médecins disent n'avoir jamais rien vu de semblable; et cette peste était si maligne qu'elle n'était presque susceptible d'aucun remède. D'abord le visage malade enflait d'une grosseur si monstrueuse qu'il devenait méconnaissable; ma Sœur Dugai qui fut la cinquième atteinte du mal, eut d'abord tout le côté droit enflé prodigieusement et noir comme du charbon, ensuite ce même côté dépérit si fort que son bras et sa main n'étaient pas plus gros que ceux d'un enfant d'un an et que ses os semblaient avoir diminué. Messieurs Navetier et Flicose qui la veillaient et qui virent son visage changer plusieurs fois, au point d'effrayer les plus hardis, pardonnaient volontiers d'avoir peur de cette cruelle maladie. Nous avons des obligations infinies à ces Messieurs et à tout le Séminaire de St. Sulpice. M. le Supérieur, (2) qui est aussi le nôtre, s'est comporté en véritable père: quelques instances qu'on lui ait faites pour l'empêcher de s'exposer à l'air épidémique qui régnait chez nous, il ne s'est dispensé aucun jour de venir voir nos malades; il prenait lui-même le soin de nous faire manger, car nous étions si abattues de chagrin et de fatigue; que nous ne pensions à rien autre chose qu'aux moyens de soulager nos pauvres Sœurs; et nous nous fussions laissées périr de besoin si notre bon père ne nous eût fait mettre à table devant lui et ne nous eût soutenues, dans l'excès de notre affliction, par l'unction de ses paroles. Nous croyions véritablement, ma bonne Mère; et mes intimes Sœurs; toucher au moment de la ruine entière de cette maison; et ce nous était un surcroît de douleur de mourir si loin de vous. Au moins, disions-nous, si nous pouvions les appeler à notre secours, mourir entre leurs bras! Ce sont nos sœurs, nous les aimons et elles nous aiment. La part qu'elles prendraient à notre situation y serait un adoucissement; mais non, vous l'ignoriez même; et il a fallu boire le calice jusqu'à la lie, ne pouvant, dans ce temps d'épreuve, vous donner seulement de nos nouvelles; en sorte que, si le Seigneur ne se fût apaisé, quelqu'étranger vous eût appris, au moment où vous vous y seriez le moins attendus, que vous n'aviez plus de Sœurs en Canada.

« Voilà où nous en étions, ma très-honorée Mère et mes très-chères Sœurs, quand les principaux de Montréal, voyant ce terrible ravage que faisait dans notre maison la maladie qui, comme une furie, s'y était enfermée pour tout dévorer: car il est à remarquer que personne hors de chez nous n'en a été atteinte; ces Messieurs, dis-je, voyant que tomber malade et mourir était une même chose, et que cette peste était on ne peut communicable, firent des défenses expresses à quiconque d'approcher de nous: on nous laissa seulement deux domestiques qui furent assez généreux pour sacrifier leur vie pour nous soulager. Ils nous rendirent tous les services possibles: ce sont eux qui ont fait les fosses de nos chères défuntes et les ont mises dedans avec quelques Messieurs de St. Sulpice, car nous n'étions pas en état de satisfaire à ce qui nous était marqué au cérémonial; nous n'avions plus de voix que pour crier miséricorde, et nos larmes, nos soupirs et nos sanglots étaient répétés par tous ceux qui pouvaient les entendre; en sorte que les Messieurs du Séminaire qui ont eu la bonté de chanter tous les services, enterrements, etc., voyant de plus près l'excès de notre misère et la grandeur de notre affliction, arrosaient notre église de leurs larmes: la compassion d'une telle calamité en aurait fait répandre aux cœurs les plus insensibles; car nous étions dans un abandon total; personne, avec raison, n'osant approcher de nous: et outre celles qui sont mortes, il y en avait encore plusieurs qui étaient atteintes du mal et qui ne font que s'en relever. Cependant celles de nous qui étaient encore en état de travailler, faisaient des efforts incroyables pour soulager les autres. Le sommeil n'approchait point de nos yeux.

« Il me semble, ma très-honorée Mère et mes très-chères Sœurs, que vous êtes dans l'alternative et ne savez lesquelles plaindre davantage ou des malades, ou des gouvernantes qui voyaient souffrir de si grandes douleurs à des personnes qui leur étaient si chères. Mais ce dernier coup qui nous fut le plus sensible, va vous convaincre que les saines étaient plus dignes de compassion que les malades; car ces dernières n'avaient qu'une lueur de raison, le mal absorbant en partie leur jugement; en sorte que ne se souvenant plus

d'avoir vu mourir auprès d'elles les premières atteintes, elles nous en demandaient des nouvelles, ce qui aggravait notre douleur; mais elle n'était point encore à son comble et voici le poids qui y manquait.

« On nous avait fait déjà plusieurs fois la proposition de mettre notre vie à couvert, en nous retirant à la campagne et en ne laissant que quelques-unes, auprès des malades: on nous avait même pressées sur cet article; nous avions toujours montré la plus grande opposition, parce qu'il nous paraissait bien plus cruel que la mort, d'abandonner nos chères Sœurs et de vivre loin d'elles dans de continuelles et affreuses inquiétudes: nous étions déterminées à nous sacrifier toutes, plutôt que de prendre jamais un tel parti. Les puissances régulières et séculières, voyant notre résolution et qu'aucune raison ne pouvait nous faire changer, se concertèrent ensemble et nous forcèrent à faire ce qu'on n'avait pu nous persuader. Il fallut se rendre à l'ordre formel de notre Evêque, et nous nous vîmes obligées de nous séparer, les unes pour aller au tombeau et les autres pour l'éviter. Quel coup! Ma bonne Mère et mes bien-aimées Sœurs, je ne puis me rappeler cette terrible journée, sans que tout s'émeuve en moi; mon cœur se gonfle et mes larmes recommencent à couler, comme si nous y étions encore. Aussi, cette scène la plus attendrissante qui se soit vue, a-t-elle été chantée dans nos cantons. On a composé plusieurs cantiques où l'on relève la générosité de nos chères défuntes, où l'on donne les plus beaux éloges au zèle héroïque de ces victimes de la charité, qui ont sacrifié leur vie pour le service du prochain et où l'on n'oublie point notre désolation et les marques d'union et d'attachement que nous nous sommes données réciproquement.

« Pénégrez-vous donc, ma très-honorée Mère et mes très-charitables Sœurs, quelle serait votre situation, si aujourd'hui on vous disait: il faut que vous quittiez; il faut que la moitié demeure et que l'autre moitié s'en aille; vous qui, comme nous, rassemblées de différents pays par une même vocation, n'avez toutes qu'un cœur et qu'une âme; que diriez-vous? que feriez-vous? La mort ne vous paraîtrait-elle pas préférable à cette cruelle séparation? Ce serait votre sentiment et c'était le nôtre; mais il ne nous était pas permis d'opter; il fallut partir et laisser la moitié de nos sœurs dans l'Hôpital, pendant que l'autre dououreuse et ensanglantée, nous tourmentait à la maison de campagne. Hélas! nos pauvres Sœurs malades s'aperçurent à peine de notre départ, et dans une opération si sensible la partie la plus saine sentit la douleur la plus vive. Il ne reste donc dans notre maison que six Sœurs anciennes et deux jeunes pour soigner les malades. On ne saurait dire les travaux qu'elles eurent à soutenir. Celles de nous qui étaient à la campagne n'étaient guère plus à l'aise, car elles étaient dans une inquiétude continuelle et n'osaient presque demander des nouvelles de celles qui étaient restées, de crainte d'en apprendre la mort. » *La suite au prochain numéro.*

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— La France publie la correspondance suivante sur les affaires d'Espagne.
 « On nous écrit de Rome:
 « La lettre, adressée au Saint-Père par le gouvernement de Madrid, sous le titre pompeux d'*ultimatum*, vient encore d'échouer. Dans la réponse qui a été faite il est dit que Sa Sainteté, loin d'avoir aucune prévention contre l'Espagne, désire au contraire lui montrer une prédilection égale à celle qu'ont toujours eue les pontifes ses prédécesseurs; mais que, dans les circonstances actuelles, il y a une grande différence entre la position du gouvernement espagnol et celle des gouvernements de France et de Portugal, avec lesquels Sa Sainteté a fait des concordats pour apporter remède aux dommages causés à l'Eglise par les révolutions de ces deux pays. En effet, ces gouvernements non-seulement se présentaient comme n'ayant pas causé les dommages dont on se plaignait, mais ils souffraient encore comme réparateurs d'un triste passé: ainsi en Portugal on n'a pas porté les choses à l'extrémité où elles ont été portées en Espagne, car on y a conservé les biens des chapitres, et presque tous ceux du clergé séculier. En Espagne, au contraire, on vend encore les biens de l'Eglise, vente que Sa Sainteté n'a approuvée nulle part. Tout ce que Sa Sainteté a pu faire a été de laisser la conscience des détenteurs jugée de la validité de pareilles acquisitions. Enfin Sa Sainteté ne veut pas accorder la permission qu'on lui demande, et qui consiste à dépouiller l'Eglise; elle ne peut pas davantage sanctionner les actes de spoliation. Sa Sainteté termine en déclarant que, tant qu'il ne sera pas assigné pour le culte et pour le clergé une dotation honorable et indépendante, dotation qu'elle exige comme compensation des biens vendus, et tant que les ventes faites cette année n'auront pas été annulées, elle n'entend pas traiter avec le gouvernement de Madrid. » *Ami de la Religion.*

FRANCE.

— On nous écrit de Mayenne:

« Une cérémonie tout-à-fait touchante a eu lieu à Notre-Dame de May-

(2) C'était alors M. L. Normant le même qui a puissamment aidé à la fondation de l'Hôpital-Général ou Sœurs Grises de cette ville.

âme. Un jeune sous-officier du 75^e. de ligne a abjuré la religion protestante le 24 du mois dernier. Privé de sa mère dès sa plus tendre enfance, ce jeune militaire a perdu son père, mort chef d'escadron en Algérie en 1845. Depuis longtemps sa conscience n'était pas tranquille, et il désirait entrer dans le sein de la religion catholique, qu'il regardait comme la véritable. Ce qui le frappait surtout, c'est le désaccord des protestans sur leur propre doctrine; et, chose admirable! amené à converser souvent avec un ministre protestant, ces entretiens ont plutôt contribué à le ramener à la vérité. Lorsqu'il lui faisait part de ses doutes sur la religion protestante, ce ministre ne lui donnait que des réponses évasives, et presque jamais de preuves qui satisfissent entièrement son esprit. Obligé de rester à l'hospice de Mayenne pour réparer ses forces, il fit part de son projet à M. l'abbé Husson, vicaire de Notre-Dame de Mayenne, qui le félicita d'abord et l'instruisit ensuite des devoirs de la religion catholique. Ce brave jeune homme a déposé son abjuration le jeudi 24 juillet, à Notre-Dame de Mayenne, entre les mains de M. Arcanger, curé de cette paroisse, qui, immédiatement, lui conféra le baptême sous condition. Il a eu pour parrain M. de Brunville, capitaine de la compagnie des pompiers, et pour marraine madame Henri La Grange. Le jeune néophyte s'est ensuite approché de la sainte table, et le calme et la sérénité de son visage annonçaient le calme et la sérénité de son âme. Plus d'une fois l'assemblée fut touchée de son air modeste et recueilli car, malgré les précautions qu'on avait prises pour tenir la chose secrète, afin d'éviter le tumulte, les abords de l'église et l'église elle-même étaient remplis d'une foule immense accourue pour être témoin d'une cérémonie si touchante et si rare en nos contrées.

« Désireux de s'affermir de plus en plus dans ses bonnes résolutions, le jeune militaire a reçu la confirmation des mains de Mgr. l'évêque du Mans, dans la chapelle de la communauté d'Evron. » *Idem.*

ANGLETERRE.

— Nous avons annoncé qu'un protestant, atteint par la foudre à Nottingham (Angleterre), se faisait instiguer pour embrasser la foi catholique. On nous annonce que ce jeune homme a fait son abjuration, et qu'il a été admis à recevoir les sacramens de l'Eglise. *Journ. des V. et des Camp.*

SUISSE.

— Le curé de Balowyl (Lucerne), ayant été attaqué dans un bois par trois mauvais sujets, que leur coiffure faisait reconnaître pour des *corps-frances*, et n'ayant échappé à la mort que grâce à l'arrivée de plusieurs hommes, que ses cris avaient attirés, a fait connaître par les journaux, qu'il s'occupe de mettre ordre à ses affaires, pour le cas où un nouveau *guet-apens* mettrait fin à ses jours. Il proteste, en même temps, contre l'imputation d'un suicide semblable à celle dont la perfidie radicale a essayé de flétrir la mémoire du conseiller Leur, déclarant d'avance qu'il n'est aucunement disposé à se *massacrer* lui-même. *Ami de la Religion.*

PRUSSE.

— Le roi de Prusse est reçu par les populations catholiques de ses provinces Rhénanes, avec des manifestations qui forment avec celles de Königsberg un contraste dont Sa Majesté doit être vivement frappée. Il faudra bien que les chefs des nations finissent par reconnaître que la soumission à une forte autorité religieuse, bien qu'elle ne soit pas la leur, fait de plus loyaux sujets que les vagues théories de l'indépendance intellectuelle et religieuse de l'individu. En Prusse l'on commence à s'occuper beaucoup moins des troubles religieux que de l'agitation politique qui s'y déclare. Leur coïncidence n'est-elle pas un indice de leur identité? *Ami de la Religion.*

INDE.

— Un pieux missionnaire écrit la lettre suivante :

Goudelour, le vendredi de la première semaine de Carême, 1844.

A notre ami bien-aimé M. Germain Ville, et à mes chers frères et amis en notre Seigneur Jésus-Christ, les braves militaires de la réunion de la rue neuve, à Bordeaux.

« Chers frères,

« Je bénis notre divin Maître mes chers amis, de ce qu'il a daigné faire pour vous réunir, comme vous l'êtes, dans une maison où l'on vous apprend à aimer Dieu, à sanctifier votre position, et par conséquent où l'on vous enseigne à remplir envers vos chefs et envers le pays, les glorieux devoirs qui vous sont imposés. Vos avez embrassé la carrière des armes; mes chers amis, et moi, je suis soldat d'avant-garde dans la grande milice de Jésus-Christ: je suis missionnaire. Vous avez tous des cœurs français; vous aimez à braver la mort pour la défense de vos drapeaux; vous avez des cœurs chrétiens qui préféreraient mourir, que de commettre contre Dieu ces péchés honteux dont tant d'hommes se souillent à côté de vous. Moi aussi j'ai le cœur français, comme vous, et je ne redoute point la mort: ou plutôt, comme vous, j'ai un cœur chrétien qui, toujours doit être prêt à se sacrifier pour Dieu. J'ai, de plus que vous, un cœur de prêtre, un cœur de missionnaire qui souhaiterait voir l'univers entrer avec lui dans la blessure que nos crimes ont faite au cœur sacré de Jésus...

« Que vous dirai-je du pays que j'habite? Vraiment, vous gémissiez de voir tant de pauvres âmes qui se perdent sans vouloir ouvrir les yeux au flambeau de la vérité que nous faisons luire à leurs regards. Dans nos saintes Écritures, le prophète parle d'un signe que les sectateurs du démon reçoivent sur le front, et dont ils se glorifient. Eh bien, dans cette contrée, on voit les indigènes exécuter à la lettre cette parole de l'Apocalypse. Femmes, enfans, hommes, vieillards, tous les habitans de l'Inde ont sur le front des stigmates

tracés, soit avec de la cendre faite avec de la fiente de vaches, soit avec du safran ou d'autres poudres de couleurs variées. Ces signes représentent les caractères les plus abominables de l'idolâtrie et du péché impur. C'est encore par l'impudicité, qu'ils précèdent aux cérémonies les plus extravagantes du démon. C'est ainsi qu'ils prétendent honorer cette infâme divinité qu'ils adorent comme leur dieu. Aujourd'hui, même, ils immolent en secret, à cause des Anglais, sur l'autel de ces dieux, des victimes humaines. Ainsi, dans les premiers temps de mon séjour à Pondichéry, on a trouvé non loin de la ville, le cadavre d'un enfant immolé aux démons. Le roi de Tan-je-Our, aujourd'hui régnant, n'ayant pas pu devenir père, bien qu'il ait élevé des centaines de pagodes (temples des idoles) en l'honneur de Satan, lui immola plusieurs femmes. Son père avait agi de la sorte, à l'occasion de la découverte d'un trésor enfoui dans l'intérieur de son palais. On dit qu'il avait livré, pour ces saturnales, une de ses propres femmes, qui voulut bien consentir à ce sacrifice, à condition qu'à raison de son immolation on ferait pour elle de copieuses offrandes au diable, à qui, elle livrait son âme et son corps. Dans d'autres circonstances encore, quelques sorciers offrent en holocauste des femmes qu'ils prostituent auparavant, de gré ou de force.

« Voilà l'affreuse condition où sont placés les peuples les plus doux de l'univers. C'est l'idolâtrie qui les rend ainsi, et nous n'étions pas dans un meilleur état quand le christianisme vint sanctifier et civiliser les Gaulois nos ancêtres. Voilà un des bienfaits dont nous sommes redevables à la religion de Jésus-Christ: celui d'être régénérés dans la grâce.

« Je ne vous signale qu'un point de vue sous lequel on peut envisager l'idolâtrie: cela suffit pour vous mettre à même de répondre à ceux qui vous demandent à quoi sert la religion. Soyez donc fidèles à votre glorieuse vocation, mes chers amis, à cette religion sainte à laquelle vous devez un jour votre éternel bonheur.

« Adieu, mes amis adieu, priez pour moi. Je ne vous oublierai pas non plus devant notre Seigneur Jésus-Christ, et surtout au très-saint autel où la vertu du sacrement que nous avons reçu nous rend si puissans contre les attaques de l'ennemi de notre salut. Adieu, mes bien-aimés, adieu, cher monsieur Germain: courage, patience: voilà ce qui nous convient à tous.

« Tout à vous, en notre Seigneur Jésus-Christ.

Signé LUGUET, missionnaire apôtre. » *Ami de la Religion.*

NOUVELLES POLITIQUES

STOCKHOLM.

— L'on connaît l'arrêt final en vertu duquel le peintre Nilson, avec sa femme et son innocente famille, sont bannis à perpétuité de sol de leur patrie. Mais ce que l'on ne sait pas de même, c'est que la persécution suscitée contre cet honorable père de famille, par le consistoire supérieur de Suède, avait un motif tout différent que celui pour lequel des lois surannées lui ont été appliquées en dépit de la constitution. Il s'agissait en réalité d'intimider l'auteur et les adhérens d'une secte nouvelle qui menace d'envaloir le royaume. Ce novateur déclare et enseigne que le luthéranisme n'est point une religion *évangélique*, mais presque en tout point contraire à l'Évangile; dans ses prédications publiques il tonne contre la hiérarchie ecclésiastique luthérienne, oppressive, suivant lui, de la liberté de conscience, et ses adhérens soutiennent qu'Erich Janson a, tout aussi bien que l'archevêque d'Upsal, le droit d'imposer les mains à de bons pères de famille pour conférer le pouvoir de lier et de délier; mais surtout celui de prêcher la parole de Dieu. Il a trouvé dans la Bible qu'en certains cas, l'usage du poignard est légitime, lors surtout qu'il s'agit de défendre la foi publique. Cette secte grandit à vue d'œil, et le consistoire ne sait comment en arrêter la diffusion, car, comme elle est aussi bien protestante que toute autre, on ne sait trop comment faire pour lui imprimer la *tache légale* de l'apostasie. Une vingtaine de procès que déjà le consistoire a intentés à Janson et à ses sectaires, n'ont eu d'autre issue que de les faire condamner solidairement aux dépens. C'est pour faire acte d'une menaçante énergie que l'on s'est montré inexorable envers le pauvre Nilson. L'on a du reste toute raison de douter de l'efficacité d'une au-si odieuse mesure.

A Christiania, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ce n'est plus la statue de Luther que l'on a placée dans l'endroit le plus apparent du nouvel édifice universitaire, mais celle de saint Olaus, ce roi martyr qui a détruit en Norvège le culte homicide de Thor et y a ainsi fondé le règne de la civilisation chrétienne. Ainsi le bon sens public finit toujours par remettre chacun à son rang; le préjugé protestant cède à son tour à cette puissance du temps et de l'amortissement des passions. *Ami de la Religion.*

MONTEVIDEO ET BUENOS-AYRES.

— Il a été reçu, nous ne savons par quelle voie, une correspondance de Montevideo du 1^{er} juillet, qui donne, sur la situation des affaires dans La Plata, des détails plus complets que ceux que nous avons reproduits il y a quelques jours. Cette correspondance, qui émane d'un citoyen américain, fait loyalement justice des accusations qu'à values à la France et à l'Angleterre, de la part de certains journaux de ce pays, la tardive intervention par laquelle elles se sont décidées à mettre un terme à la guerre sanglante et impuissante qui existe, depuis si longtemps, entre les républiques Argentine et Orientale. Le correspondant, après avoir flétri cette guerre ajoute: « Les nations d'Europe l'on surveillée d'année en année, sans intervenir. Elles ont vu une petite ville assiégée par terre et par mer, pendant près de trois ans, et sont demeurées impassibles témoins pour savoir jusqu'à quand les États-Unis laisseraient se prolonger cette guerre. Enfin, grâce aux habiles hom-

mes d'état qui gouvernent maintenant la France et l'Angleterre, ces deux nations se sont décidées à ne plus regarder seulement, et on signifie à Rosas qu'elles voulaient la paix. L'amiral français a dit, hier, à une personne très haut placée, qu'il avait offert à Rosas la paix ou la guerre, et qu'il espérait que celui-ci choisirait la paix. Mais mon opinion est qu'il choisira la guerre. Il y a quelques jours, l'amiral vénitien Brown a reçu ordre d'attaquer Montevideo; aussitôt, l'amiral anglais a envoyé le steamer *Firbrand* déclarer à Brown que, s'il faisait un mouvement, sa flotte serait coulé à fond." *Courrier des Etats-Unis.*

CHINE.

— "Ki-Ying premier ministre, commissaire impérial et vice-roi des provinces de Kwangtung et Kwangsi, présente humblement au trône ce mémoire, dûment rédigé :

"Moi, votre ministre, je trouve que la religion chrétienne est celle que les nations des mers occidentales vénèrent et adorent. Ses préceptes enseignent la vertu et la bonté, et répriment la méchanceté et le vice. Elle a été introduite et propagée en Chine depuis les jours de la dynastie Ming et dans un temps où aucune proscription ne s'élevait contre elle. Depuis, parce que des Chinois qui professaient ses maximes s'en servirent pour faire le mal, les autorités ont fait une enquête et ont infligé des punitions, ainsi qu'il est rapporté. Or, il est constant que l'envoyé actuel, Lagroné, ait demandé que les Chinois qui suivent cette religion, et qui sont d'ailleurs innocents aux yeux de la loi, soient affranchis de tout châtement pour ce fait; et comme ceci semble pouvoir être effectué, moi, votre ministre, je demande que désormais tous ceux qui professent la religion chrétienne soient exemptés des châtements, et je sollicite ardemment pour eux la grâce impériale. Si certains entraient dans le sentier coupable d'où ils sont sortis, ou s'ils commettaient de nouvelles fautes, ils seraient justifiables des lois fondamentales de l'Etat.

"En ce qui touche les sujets de la France, ainsi que de tous autres pays étrangers qui suivent cette religion, il leur sera permis d'ériger des églises du culte, mais aux cinq ports seulement ouverts au commerce étranger. Ils ne devront pas pénétrer dans l'intérieur pour propager leurs doctrines. Si Quelqu'un désobéit à cette stipulation, s'il outrepassé témérairement les limites des ports fixés, les autorités cantonales l'appréhenderont sur le champ et le livreront au plus proche consul de sa nation. Il ne devra pas être puni avec trop de précipitation, ni de sévérité; il ne devra pas être tué.

"C'est ainsi qu'une tendre compassion sera témoignée à ceux qui viennent de loin aussi bien qu'à la race aux cheveux noirs. Les bons et les mauvais ne seront pas confondus, et, par le gracieux assentiment de Votre Majesté, les lois et les principes de la raison seront exécutés avec justice et sincérité. Ce que je sollicite, c'est que la pratique de la religion chrétienne ne puisse désormais attirer aucun châtement sur ceux qui remplissent les devoirs de bons et loyaux sujets. C'est pourquoi j'ai respectueusement rédigé ce Mémoire, et je supplie ardemment la grâce impériale d'en féconder les résultats."

"Le 9e. jour, 11e. mois, 24e. année de Tankwang, la réponse impériale a été reçue donnant son adhésion à la pétition." *Univers.*

CANTON.

— On remonterait peut-être en vain dans les annales de l'histoire pour y trouver une année aussi féconde en gigantesques incendies, que celle dont nous n'avons encore parcouru que les deux tiers. Aux désastres qui ont, presque simultanément, amoncelé tant de ruine à Pittsburg, à New-York, à Québec, à Smyrne, etc., il nous faut ajouter une nouvelle catastrophe qui a eu lieu à Canton dans la nuit du 25 avril. Là, les flammes n'ont pas détruit autant d'édifices, dévoré autant de richesses que dans les villes que nous venons de nommer; mais, en revanche, elles ont fait un bien plus grand nombre de victimes, et si, au point de vue commercial, l'incendie de Canton est de beaucoup inférieur aux autres, il est plus épouvantable mille fois aux yeux de l'humanité. On a compté près de treize cents cadavres, plus de deux mille blessés, au milieu des ruines d'un théâtre chinois. C'était, avons-nous dit, dans la soirée du 25 avril, un dimanche. Une foule immense était entassée dans la vaste enceinte du théâtre, lorsque, tout-à-coup, le cri d'alarme se fit entendre. Aussitôt, les spectateurs s'élançèrent au dehors par toutes les issues, et il y en eut un grand nombre d'étouffés, de foulés aux pieds dans l'intérieur même de la salle, et avant que l'incendie eût fait des progrès. Mais ceux qui avaient réus si à sortir n'étaient pas destinés à un meilleur sort. Le théâtre était un immense édifice construit au milieu d'une place carrée autour de laquelle s'élevait un mur percé d'une seule porte. Cette porte fut assiégée, à la fois, par les fuyards et par plusieurs milliers d'habitants qui, au son du tocsin, étaient accourus sur le lieu du désastre soit pour porter secours, soit pour se livrer au pillage. Il en résulta un désordre, une mêlée pendant laquelle le fléau se propagea sur tout l'édifice au sein duquel il avait surgi, et, de là, sur les maisons voisines. Bientôt la foule se trouva envahie de toutes parts par les flammes, et les malheureux qui n'avaient pas déjà succombé dans l'horrible lutte qui se livrait à la porte du théâtre, furent engloutis dans cette immense fournaise. Il fallut plusieurs jours pour recueillir tant de cadavres; un rapport officiel en fixa le nombre à 1,257; et ce chiffre fut porté, deux jours après, à près de 1,300, par la chute d'un mur sous lequel furent ensevelis plus de trente ouvriers occupés à fouiller dans les décombres. Il se passa environ trente ans que le même théâtre fut détruit par un incendie; et alors aussi il périt beaucoup de monde, et un édit impérial interdit aux Chinois la carrière dramatique qui depuis, a été le monopole des étrangers. Mais ceux-

ci auront besoin de se recruter, car, le 25 avril, il en a été brûlé plus de cinquante. La veille de ce sinistre, il y en avait eu un autre moins meurtrier mais plus destructeur. Le samedi, dans la soirée, le feu avait éclaté dans le voisinage de l'hôpital militaire qui en avait été quitte pour d'assez fortes avaries; mais un assez grand nombre de maisons avaient été la proie des flammes. On attribue ces deux incendies à des malfaiteurs qui auront voulu susciter le désordre pour procéder impunément au pillage.

Courrier des Etats-Unis.

Agriculture. — Nous empruntons les articles suivants au *Journal d'Agriculture* de M. Evans :

La *Presse* publie quelques extraits d'un ouvrage présenté à la société d'Agriculture, par l'auteur, M. Catineau Laroche, et intitulé : "Parallèle de la France et de l'Angleterre, sous le rapport de l'Agriculture, des Manufactures, et de l'industrie commerciale, et conséquences à déduire de ce parallèle." On voit, d'après cet ouvrage, que l'Angleterre, en comparaison de l'étendue de sa surface, possède quatre fois plus de bestiaux que la France. Et comme il est impossible de suivre un système judicieux d'agriculture sans engrais, et que les bestiaux sont ce qu'il y a de plus propre à produire des engrais, il s'ensuit que la France, pour pouvoir égaler l'Angleterre en richesse agricole, doit augmenter le nombre de ses animaux, et pour cela, elle doit augmenter ses prés ou ses pâturages. "La France, dit M. Laroche : ne possède que 4,200 000 hectares de prairies naturelles, ou seulement 119 de son sol cultivé. D'après ce calcul on peut comprendre aisément l'insuffisance de sa provision de nourriture, et la nécessité qu'il y a pour elle de changer de système. M. Laroche conclut en disant que si le système de culture en usage en Angleterre était suivi en France, le produit des grains deviendrait dans vingt ans double de ce qu'il est maintenant. Il y a 55 ans, le produit de la Grande Bretagne était estimé à 3 milliards, aujourd'hui il est estimé à 5 milliards 725 millions." *Minerve.*



NOTICE

CONCERNANT LA SONNERIE ANCIENNE ET MODERNE DE
L'EGLISE CATHÉDRALE DE CHARTRES,

Envoyée au Chapitre de la Cathédrale de Montréal par l'auteur M. Pie
chanoine honoraire de Chartres et de Montréal.

L'Eglise Cathédrale de Chartres, célèbre dans tout l'univers par ses Clochers, devait naturellement aussi se faire remarquer par la beauté de ses Cloches. Et en effet, pendant une longue suite de siècles, la sonnerie de Notre-Dame de Chartres passait pour la plus belle de France et du monde chrétien. C'est ainsi que nous en ont parlé nos pères; et le témoignage de plusieurs voyageurs et historiens vient confirmer cette tradition. On s'accordait généralement à dire de notre sonnerie, ce que, tous les jours, les hommes de l'art disent de notre cathédrale, et ce qu'en disait, en particulier, le célèbre Visconti, garde du musée du Vatican, après l'avoir scrupuleusement examinée en 1805; c'est que, si l'on trouve ailleurs des parties plus belles, on ne trouve nulle part un si bel ensemble. De même, par rapport à nos cloches, on reconnaissait que, s'il y avait ailleurs des bourdons plus forts ou des carillons plus nombreux, il n'y avait nulle part une si forte et si belle harmonie. Quand on les sonne toutes, dit Vincent Sablon, on les entend très-clairement de quatre lieues; et la population est ravie de contentement, car elles expriment toutes les parties de la musique, et l'on se sent le cœur épris d'une secrète joie qui donne de la dévotion à ceux qui en sont le moins susceptibles."

Le bon Rouillard, dans sa Parthénie, parlant des bourdons qui étaient dans le vieux clocher, dit que puisque Balsamon, patriarche d'Antioche, soulait dire que les cloches d'airain de l'Eglise d'Ocident signifiaient les trompettes avec lesquelles serait publié le jugement dernier, celles-ci plus qu'aucunes autres y pourraient servir; d'autant que s'accordans avec les quatre du neuf, elles rendent une si forte harmonie, et qui s'entend de si loing, que les peuples en ont tremblé et en sont réjouis tout ensemble, d'autant qu'elle leur remet en mémoire le respect de la Vierge.

Le 15 mars 1591, Henri IV, occupé au siège de Chartres, fit taire le canon pour entendre la magnifique sonnerie de Notre-Dame. Les habitants, assiégés depuis cinq semaines, ne laissaient pas de célébrer ce jour-là la fête de Notre-Dame de la Brèche, ou, comme on l'appelait aussi, de Notre-Dame de la Victoire; elle se fit même avec plus de solennité qu'à l'ordinaire, et, contre l'usage, on sonna la grande sonnerie. Les assiégeants, qui ne l'avaient jamais entendue, furent saisis d'étonnement. Le Roi entra dans une grande admiration; et, ayant appris que les assiégés faisaient une procession en l'honneur de la Vierge, et en reconnaissance de la levée miraculeuse du siège par Condé, vingt-trois ans auparavant, il défendit de tirer le canon ne voulant pas, dit-il, troubler la dévotion des habitants.

Le célèbre fondateur de St.-Sulpice, un an après avoir quitté notre ville, consignait dans ses mémoires "de quelles saintes pensées et de quelles douces émotions il avait été pénétré, à Chartres, un jour de Fête-Dieu, ayant été éveillé le matin par ce doux bruit et ce célèbre retentissement des cloches de Notre-Dame."

Mais tâchons de suivre les différentes phases de cette sonnerie célèbre. Nous verrons que quand des accidents funestes, en détruisant les clochers, ont détruit aussi les cloches qu'ils renfermaient, la piété et la générosité de nos pères s'est toujours manifestée d'une manière admirable.

I^o. Depuis le 12^e. siècle jusqu'en 1506

Le premier monument que nous ayons concernant nos cloches est une pièce du plus haut intérêt. C'est une lettre par laquelle notre grand évêque, saint Yves, remercie la pieuse reine d'Angleterre, Mathilde, pour les cloches qu'elle a envoyées à son église. Cette lettre est tout ce qu'on peut imaginer de plus aimable, de plus gracieux et de plus délicat. "Après avoir souhaité à la reine des Anglais, Mathilde, de régner dans les cieux avec Marie la reine des Anges, (la traduction ne saurait rendre ce charmant jeu de mots : *Yvo, humilis Ecclesie Carnotensis minister, Mathilde Anglorum regina, cum Mariâ reginâ Angelorum in celo regnare*), il dit "qu'il a reçu un nom de Notre-Dame de Chartres, les cloches qu'elle lui a envoyées, et qui ne sont pas moins précieuses par la piété de la donatrice que par leur agréable mélodie : *tum pro tuâ devotione, tum pro suâ delectabili sonoritate*. Chaque fois, ajoute-t-il, qu'elles viennent frapper nos oreilles, tous ceux qui les entendent ne peuvent s'empêcher de penser à vous ; le nom de la reine Mathilde semble se mêler à leurs vibrations. Et ce n'est pas une petite faveur, au moins, grande princesse, que ce souvenir qui se renouvelle, et cette sorte de commémoration qui se fait de vous dans des moments aussi précieux, par exemple, à l'instant où la victime sainte descend sur les autels, quand les chants de l'Eglise commencent à retentir à la louange du Seigneur, quand le Dieu d'amour va visiter et consoler un pécheur qui demande grâce, etc."

Le saint évêque dit, dans cette lettre, qu'il a fait placer ces cloches provisoirement sur un lieu élevé de l'église. C'est que les clochers n'existaient pas encore ; ils furent construits dans le demi siècle suivant, précisément pour recevoir ces cloches, qui devaient être fort belles puisqu'on leur bâtit une si haute et si magnifique demeure. Une lettre fameuse de Hugues, archevêque de Rouen, datée de 1145, nous apprend que la construction de ces tours fut l'œuvre d'une confrérie, la première de ce genre qui se soit organisée dans le moyen-âge. Il y avait un ordre, une activité, une dévotion inexprimables. "Celui qui n'a pas vu cela, dit un chroniqueur, ne verra plus jamais rien de semblable. C'était une série de prodiges. On eût dit que les pierres étaient devenues intelligentes, et que, selon la prophétie, l'esprit de vie animait les roues des charriots."

Dès que ces clochers furent terminés, celui du midi reçut deux bourdons, et le clocher septentrional six grosses cloches. Lesquelles de ces cloches provenaient de la reine Mathilde ? nous n'en savons rien. Mais ce n'était certainement pas le gros bourdon nommé *Mare*, puisque les nécrologes de notre église, sous la date du 25 août, nous apprennent qu'il fut donné vers le milieu du siècle suivant, par un archidiacre de Vendôme, Pierre de Burdegéat (ou de Bordeaux) qui fonda un revenu de 100 livres pour le faire sonner.

Cette première sonnerie, dont nos plus anciens auteurs ont parlé avec enthousiasme, était magnifique ; nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été égalée par aucune de celles qui l'ont successivement remplacée, et qui ont été néanmoins si admirées. Elle formait une octave parfaite ; et les plus fortes cloches devaient avoir des proportions énormes, puisque les plus faibles étaient encore de grosses cloches. Cette sonnerie dura depuis environ 1150 jusqu'en 1506. Il est hors de doute que l'incendie de 1194 épargna pour le moins les cryptes, et le portail avec les deux clochers. Cependant les traces de feu qu'on remarque dans le clocher vieux, et qui datent probablement d'alors, pourraient nous faire croire que le désastre, sans renverser cette pyramide, atteignit la charpente des bourdons. La flèche septentrionale qui était en bois, ne put manquer d'être consumée. Il faudrait dire alors qu'il y eût une première refonte vers 1200. C'est à cette époque que nous ferions remonter l'admirable beffroi du clocher vieux dont la destruction a si fatalement complété les ravages de l'incendie de 1836. On peut avoir une idée de cette belle charpente par la gravure qui heureusement en a été faite quelques années avant cette perte irréparable. Nos historiens faisaient remarquer par rapport à ce beffroi, comme par rapport à celui du clocher neuf, qu'ils étaient "élevés en l'air, sans autre support que

leurs emboîtures, qui aboutissaient sur des corbeaux et sur les entablements des gros murs."

Une requête du chapitre contre l'évêque en 1475, nous apprend que la chapelle de Saint-Serge et de Saint-Bacche était le lieu ordinaire où le chapitre faisait fondre les cloches. Cette chapelle qui a porté aussi le nom de Saint-Nicolas, était située où est aujourd'hui la grille d'entrée de l'évêché. C'est là que fut refondu le second bourdon, nommé Gabrielle, en 1423. Le premier bourdon fut refondu, en 1499, dans le cimetière de Saint-Jérôme. L'usage de fondre les cloches dans les lieux saints, à Chartres. Car nous voyons encore plus de deux siècles après, que des fondeurs ont été poursuivis par le chapitre, pour réparer l'adite chapelle de Saint-Nicolas à la suite d'une fonte de cloches.

Les nécrologes et obituaires de notre église renferment depuis le 12^e siècle, plusieurs dispositions testamentaires concernant la sonnerie des cloches aux services anniversaires. En voici quelques exemples.

"Le 6 des calendes de septembre (27 août 1250) décéda M Constant, chancelier de l'église de Chartres, homme éminemment recommandable par ses vertus et son savoir, lequel, entr'autres dons, laissa à l'église une fondation dont le revenu, distraction faite de 5 sous pour chacun des marguilliers laïcs à cause de la sonnerie des cloches des deux tours le jour de son anniversaire, doit être distribué aux chanoines qui y assisteront."

Guillaume de Chaumont, archidiacre de Chartres, règle par testament qu'il sera donné sous aux mêmes marguilliers laïcs pour la sonnerie des grosses cloches le matin et le soir de son obit anniversaire.

Jehan d'Espaillard, chanoine de Chartres et prévôt de Mésangey, parent et intime ami d'Albéric Cornut, évêque de Chartres, fait une fondation en 1244 pour l'anniversaire du dit évêque, et règle qu'il sera donné 5 sous aux sonneurs des grosses cloches des deux tours : *quinque solidi pulsatoribus campanarum, qui etiam grossiora tymbala in utraque turre, in vigiliis et in missâ pulsabunt et pulsari facient, distribuentur.*

La sonnerie des cloches était considérée comme chose si importante, que le chapitre de Chartres, d'ailleurs si puissant et si riche en privilèges, lorsqu'il lançait l'interdit sur la cathédrale, n'avait pas le droit de faire interrompre les sonneries ordinaires, ainsi qu'il le reconnaît dans une pièce adressée au chapitre du Mans : *cathedralem ecclesiam, excepto sonitu campanarum, supponere possumus interdicto*. On pensait que le silence obsolu des cloches aurait jeté trop d'effroi, et aurait trop déconcerté les habitudes de toute la contrée accoutumée à les entendre retentir.

A continuer.

UNE PERSONNE désire trouver de l'emploi comme COUTURIÈRE. S'adresser chez MADAME FOURNIER, Faubourg St. Laurent, rue St. Urbain, No. 68.

ORNEMENS D'ÉGLISE.

ATTENDUS TRES-PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne UN ASSORTIMENT TRÈS-VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Église, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

V. G. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Église.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLETE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

— A VENDRE. —

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

avec croix sur fond d'argent bruni, luisant, broché en or, relevé et tout or.

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto Orfrais ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto Chaperon et Bandes ditto

SA CROIX, pente, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une gloire or et argent.

LE CHAPERON, pente, un CŒUR DE MARIE " or et argent "

N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond pruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St. New-York

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
 A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église; ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

Pour plus amples détails, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
 SATINS DE DIVERSES COULEURS.
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.
 ORFROIS DE DALMATIQUES
 " " CHAPES.

— DE PLUS —

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
 ÉTOILES PASTORALES " "
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
 GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
 FRANGES ET GALONS OR FIN
 " " OR MI-FIN,
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.
 New-York.

Atelier de Relieur,
CHAPELEAU & LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de venir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la Doctrine CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI : —
 Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES en épave suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

Montréal, 19 juin 1845.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

O. BEAUCHEMIN,
 RELIEUR,
 25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

DEMANDE D'INSTITUTEURS.

ON a besoin à ST. GEORGE DE HENRYVILLE d'un MAÎTRE D'ÉCOLE-MOÛLE et de plusieurs MAÎTRES OU MAÎTRESSES D'ÉCOLE INFÉRIEURE. — Avec un bon certificat de morale et un peu d'instruction qu'il vienne en sûreté, il y aura de l'encouragement pour toutes les capacités. Le Maître d'École-Moûle peut compter sur de bons émolumens.

St. George de Henryville, 21 août 1845.

PROSPECTUS

DE LA
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
 Carte Géographique
 DU
 CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.

PAR
 JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant :

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles — ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
 Chaque insertion subséquente, 7d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÊTRE.